

Monsieur P. CRAHAY
Directeur
A.A.T.L. - Direction des Monuments
et des Sites
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1

B – 1035 BRUXELLES

V/Réf. : HL/2283-0033 20974
N/Réf. : AVL/KD/JET-2.27/s.387OE
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : JETTE. Rue Léopold Ier 317 – *Le Vieux Pannenhuis*.
Proposition de classement (Dossier traité par M. H. Lelièvre)

En réponse à votre demande du 5 janvier 2006, réceptionnée le 10 janvier, et conformément à l'article 222 § 2 du COBAT, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 8 mars 2006, notre Assemblée s'est prononcée défavorablement sur la protection du bien mentionné sous rubrique.

Le Vieux Pannenhuis (« maison couverte de tuiles »), est un restaurant situé à l'angle des rues Léopold I^{er} et de la Loyauté. La façade principale, non alignée sur la rue, indique que le bâtiment remonte à une époque antérieure à l'urbanisation du quartier qui eut lieu au début du XX^e siècle et durant l'Entre-deux-Guerres. A l'arrière du *Vieux Pannenhuis*, l'îlot contient un grand jardin privé comprenant quelques vieux hêtres remarquables.

L'histoire raconte que le *Vieux Pannenhuis*, (probablement un ancien relais de poste) aurait vu passer Napoléon, Léopold I^{er}, les auteurs du Faux Soir, etc.

Le millésime sur la clé de l'arc de la porte (1636) est probablement erroné car si l'on en juge à la forme des baies de la façade principale, le bâtiment remonte à la fin du XVIII^e siècle. Son plan se composait à l'origine de 5 travées, soit deux pièces de 2 travées de part et d'autre d'un couloir central où se trouve également l'escalier. Des cartes postales illustrent la situation vers 1900 : les rues et le carrefour n'avaient pas encore leur configuration actuelle et le *Vieux Pannenhuis*, estaminet typique des « environs de Bruxelles », se trouvait dans un environnement à son échelle, à la frontière de la ville croissante et de la campagne non encore urbanisée.

Si le *Vieux Pannenhuis* a survécu, il a toutefois souffert de l'urbanisation du quartier. En effet, l'élargissement de la rue Léopold I^{er} a entraîné le raccourcissement de deux travées du bâtiment annexe qui servait de salle pour les banquets et les bals, désormais réduit à un moignon d'une travée. L'élargissement de la rue de la Loyauté a entraîné l'amputation d'une travée du *Vieux Pannenhuis*, désormais à angle biseauté vers le carrefour (1937). A partir des années 1960, l'estaminet subit d'importantes transformations.

Aujourd'hui, il ne reste guère plus que quatre travées de la façade principale (dont tous les châssis de fenêtres et les volets sont récents ainsi que l'enduit rose), quatre fermes de la charpente, l'escalier (en partie), et un motif décoratif en stuc dans le vestibule (à vérifier). Quant à la cave, la voûte en brique affaissée est reprise par de solides poutrelles en acier (sans doute, certaines poutres de la structure sont-elles encore d'origine). La façade arrière a été entièrement percée, l'annexe avant est réduite à un décrochement, le pignon côté rue de la Loyauté, originellement aveugle, a été percé et pourvu des deux encadrements de baies provenant de la 5^e travée supprimée de la façade principale. Les annexes successives accolées à l'arrière ont défiguré les proportions de la façade latérale. Le décor intérieur est entièrement recomposé et dépourvu d'authenticité.

En conclusion, si l'origine et le noyau du *Vieux Pannenhuis* remontent incontestablement à la seconde moitié du XVIII^e siècle, tant le contexte urbain que l'aménagement intérieur ont été profondément transformés. Malgré le caractère folklorique des lieux, l'authenticité de l'ensemble est incertaine et les extensions du bâtiment vers l'arrière sont sans aucune valeur.

Dans ces conditions, la Commission estime que le classement du bâtiment comme monument est insuffisamment fondé. Elle émet donc un avis défavorable sur la proposition de classement.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président